

MODIFICATION DE PROFIL DE GESTION DU MANDAT D'ARBITRAGE (« GESTION PILOTEE »)

Le(les) soussigné(s), ci-après désigné(s) adhérent(s) demande(nt) la modification du profil de gestion du mandat d'arbitrage positionné sur son(leur) contrat souscrit auprès de la société SURAVENIR.

Nom du contrat : Croissance Avenir

N° d'adhésion : _____

ADHÉRENT

Monsieur Madame Nom : _____

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Email : _____@_____

CO-ADHÉRENT

Monsieur Madame Nom : _____

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Email : _____@_____

PROFILS DE GESTION

Le contrat propose le choix entre 6 profils de mandat. Les profils sont détaillés dans le Règlement du Mandat d'arbitrage.

Les profils sont composés

- d'une part de fonds en euros Suravenir Rendement,
- d'une part d'unités de compte parmi celles éligibles au mandat d'arbitrage.

CHOIX DU NOUVEAU PROFIL DE GESTION

(Annule et remplace le précédent profil de gestion choisi)

Profil de gestion conseillé :

La détermination de votre profil investisseur permet à EPARGNISSIMO de vous proposer le profil de gestion :

Profil _____

Profil de gestion choisi par le(s) adhérent(s) :

Profil _____

Si le profil de gestion sélectionné est plus risqué que le profil recommandé en fonction de votre profil investisseur, vous devez obligatoirement cocher la case suivante :

Je(Nous) confirme(ons) mon(notre) choix d'un profil de gestion plus risqué que celui conseillé dans le cadre de la détermination de mon(notre) profil investisseur. Je(Nous) dispose(ons) de toutes les connaissances et tous les éléments d'information me(nous) permettant de mesurer cette prise de risque supplémentaire, et déclare(ons) en assumer toutes les suites et conséquences, la responsabilité du Mandataire ne pouvant, de ce fait, être engagée.

Les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

CETTE DEMANDE VAUT AVENANT AU MANDAT D'ARBITRAGE POSITIONNÉ SUR MON(NOTRE) CONTRAT

DÉCLARATION DU(DES) ADHÉRENT(S) / INFORMATIONS

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance du règlement du mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») du contrat Croissance Avenir (Réf. 5750).

Je(Nous) reconnais(sons) également avoir été informé(s) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par le(s) adhérent(s) du contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années.

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Relations Clients, 232 rue Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr.

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____		Nom, Titre et Signature du représentant du Mandataire  François-Régis Bernicot Président du Directoire de Suravenir
Signature de l'adhérent précédée de la mention "Lu et approuvé"	Signature du co-adhérent éventuel précédée de la mention "Lu et approuvé"	



SURAVENIR - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9).



EPARGNISSIMO, Société à responsabilité limitée - Siège Social : 9 rue Alsace Lorraine - 31000 Toulouse - Siren 509 041 489 - EPARGNISSIMO est enregistré à l'ORIAS sous le numéro : 09 049 292 - www.epargnissimo.fr